



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E194897

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2027

ÉDITÉ LE

08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2022

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/02/2024
1 000

Raison sociale : L'ATELIER BOIS

19 RUE DES MALTEURS
67200 STRASBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2022B00403

Téléphone : 06 12 91 81 22

Fax :

Portable : 06 12 91 81 22

Siret : 909 975 674 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4744920-0

Site Internet :

E-mail : lg.atelierbois@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 167285206 J 001

Responsabilité légale :

GRIENENBERGER LIONEL GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 167285206 J 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 2302 | Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE | 16/05/2024 |
| 5311 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 16/05/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Ventilation mécanique | 16/05/2024 |
| o Fenêtres de toit | 16/05/2024 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 16/05/2024 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 16/05/2024 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 16/05/2024 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.